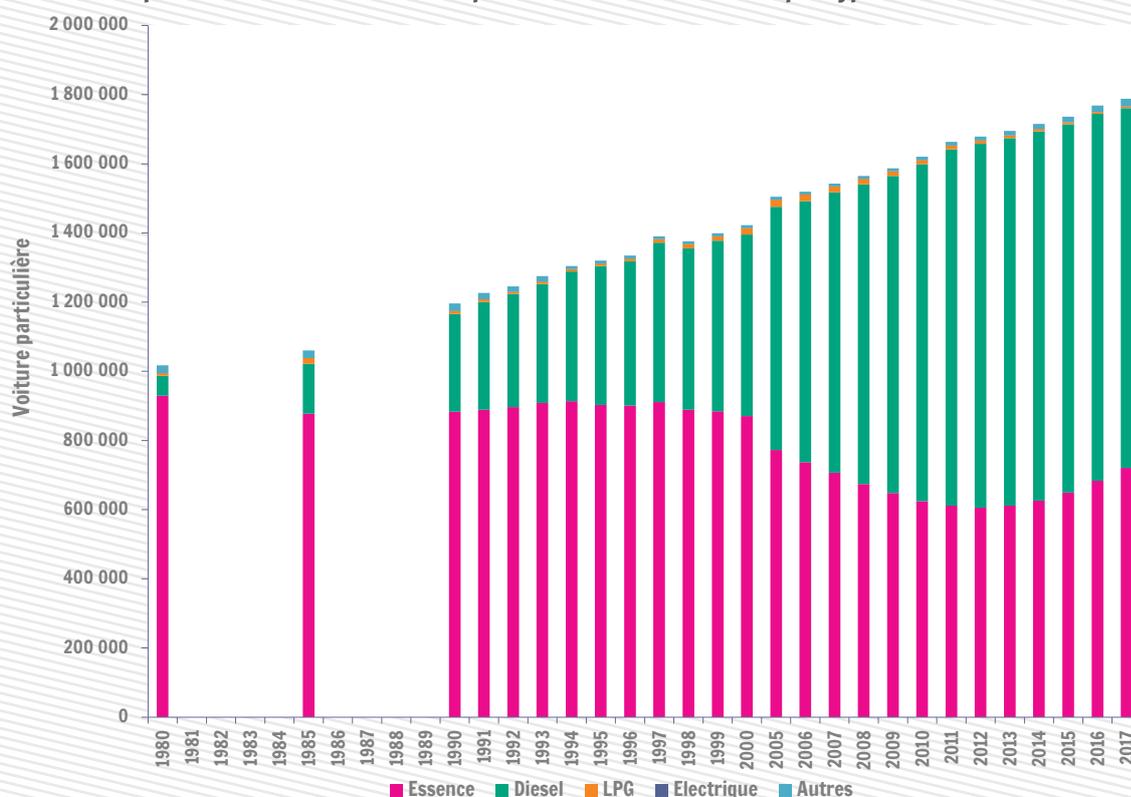


Parc automobile et immatriculations

1 788 264

C'est le nombre de voitures particulières en Wallonie au 01/08/2017, soit 77 % du parc de véhicules à moteur

Evolution du parc automobile des voitures particulières en Wallonie et par type de motorisation



Sources : Statbel - Parc de véhicules à moteur ; Calculs : IWEPS

Au 1^{er} août 2017, 2 325 838 véhicules sont comptabilisés en Wallonie (contre 2 291 083 en 2016, en augmentation de +12 % entre 2010 et 2017, toutes catégories confondues) dont 1 788 264 voitures particulières (+10 % depuis 2010). Ainsi, en Wallonie, il y a 496 voitures particulières pour 1 000 habitants en 2017, contre 505 en Belgique. Il y en avait 398 en 1995.

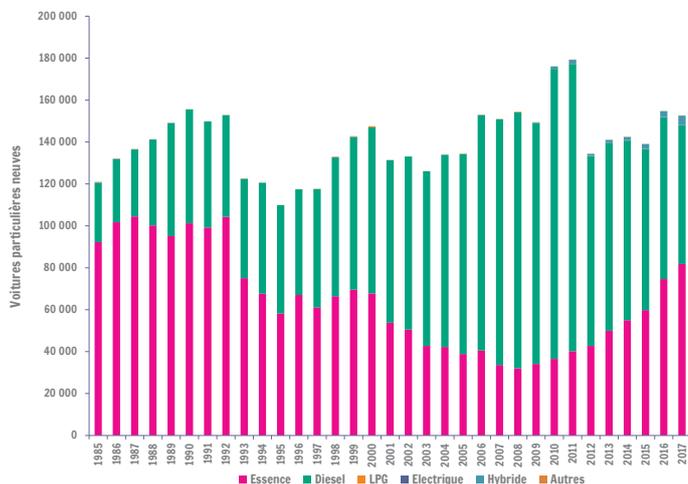
Pour l'année 2016, le kilométrage par an des voitures immatriculées en Wallonie s'élève en moyenne à 15 580 km (14 999 chiffre belge, SPF M&T). L'enquête nationale BELDAM (2010) avance, quant à elle, que 83 % des ménages wallons ont au moins une voiture, soit un taux de motorisation élevé mais moindre que celui des flamands. Les voitures des ménages wallons parcouraient 17 773 km en un an en 2010. Selon le SPF M&T, les voitures-salaires représenteraient 3,5 % des voitures immatriculées en Wallonie (7,8 % au niveau du chiffre belge) et parcouraient deux fois plus de kilomètres annuellement que les autres voitures (et représentent respectivement, 7,2 et 15,7 % des kilomètres parcourus).

L'évolution du parc automobile vient également corroborer ce constat. Avec plus de 1,7 million d'unités en 2017, les voitures particulières représentent 77 % du parc total des véhicules (+35 % entre 1995 et 2017), avec des véhicules de plus en plus pourvus de moteurs diesel. Le pourcentage de motorisation diesel est cependant en diminution depuis 2012 (58 % en 2017) et est supérieur à celui de l'essence depuis 2006.

En 2017, 410 871 voitures particulières ont fait l'objet d'une demande d'immatriculation en Wallonie, chiffre quasi identique à l'année précédente : 37 % en tant que voiture neuve et 63 % en tant que voiture d'occasion.

Parc automobile et immatriculations

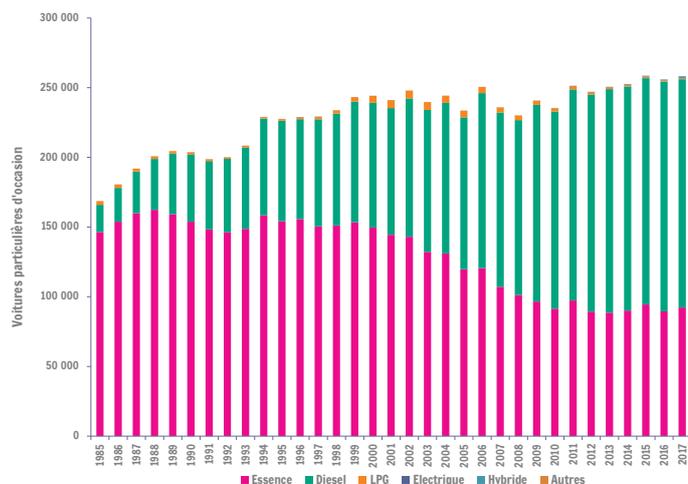
Evolution du nb d'immatriculations de voitures particulières neuves en Wallonie



En 2017, 152 706 voitures particulières neuves ont été immatriculées (54 % en motorisation essence et 43 % en diesel), soit -1 % par rapport à 2016. Notons une forte progression de la motorisation essence ces dernières années (+10 % en 2017, contre +25 % l'année précédente) et qui s'est amorcée en 2008.

Sources : Statbel et Information économique

Evolution du nb d'immatriculations de voitures particulières d'occasion en Wallonie



En 2017, 258 165 voitures particulières d'occasion ont été immatriculées (36 % en motorisation essence et 63 % en diesel), soit +1 % par rapport à 2016.

Sources : Statbel et Information économique

Définitions et sources

Le parc de véhicules regroupe tous les véhicules motorisés inscrits en Belgique. Les décomptes se font au 1^{er} août de chaque année pour le parc et au 31 décembre pour les immatriculations de véhicules.

Voiture-salaire : voiture de société mise par les employeurs à disposition de certains de leurs travailleurs et que ceux-ci peuvent utiliser à des fins autres que professionnelles.

Sources : Statbel - Parc de véhicules à moteur ;
Calculs : IWEPS.

Pertinence et limites

Les données sont produites par la DIV du SPF M&T et reprises par Statbel.

Les véhicules inscrits au nom d'une société de leasing (y compris les véhicules d'entreprise) sont tous enregistrés à l'adresse (commune) du siège (social) de la société. L'interprétation des chiffres est à réaliser avec une certaine prudence car le nombre de véhicules immatriculés sur un territoire ne reflète pas forcément le nombre de véhicules disponibles sur ce même territoire.

Pour en savoir plus : <http://walstat.iweps.be>

Personne de contact : [Julien Juprelle \(j.juprelle@iweps.be\)](mailto:j.juprelle@iweps.be) / prochaine mise à jour : septembre 2019